



Mont-Joli, 19 décembre 2019

Monsieur François Bonnardel  
Ministre des Transports  
Édifice de la Haute-Ville  
700, boulevard René-Lévesque Est, 29<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

PAR COURRIEL  
[ministre@transport.gouv.qc.ca](mailto:ministre@transport.gouv.qc.ca)

**Objet : Offre permanente de transport en soutien à la Société des traversiers du Québec**

Monsieur le Ministre,

Le président de la Régie intermunicipale de l'Aéroport régional de Mont-Joli, monsieur Bruno Paradis, appuyé par les députés et les entreprises désirent proposer une offre permanente de transport en soutien à la Société des traversiers du Québec.

Tous ensemble, la directrice de l'Aéroport régional de Mont-Joli, madame Chantal Duchesne, le député de Matane-Matapédia, monsieur Pascal Bérubé, le député de René-Lévesque, monsieur Martin Ouellet, la députée de Duplessis, madame Lorraine Richard, le vice-président exécutif de Pascan Aviation, monsieur Yani Gagnon et le représentant de PAL, soutenons cette proposition et unissons nos forces pour apporter une solution efficace, efficiente et permanente en soutien à la terrible situation que vit la Société des traversiers du Québec ainsi que les citoyens de nos régions.

L'offre est la suivante : les transporteurs aériens qui offrent déjà des dessertes aériennes entre Mont-Joli, Sept-Îles et Baie-Comeau ont des disponibilités et proposent des sièges sur leurs vols. Chaque jour où le traversier sera non fonctionnel, la STQ téléphonera les transporteurs pour avoir la disponibilité et réserver les places. Les sièges disponibles seront distribués par la STQ par priorité des demandes (médical, travail, familial, etc.). Dans le cas où la demande n'est pas suffisante, certains transporteurs proposent d'assigner des avions plus gros ou de baser un avion à Mont-Joli. Bien entendu pour les demandes de très grande envergure, le nolisement comme il est fait actuellement pourra compléter les besoins.

La solution utilisée actuellement en nolisement est très dispendieuse et longue à mettre en place. De plus, des tarifs peuvent être accordés par les compagnies aériennes pour des achats de billets en groupe.

...2

La STQ ne payera que les billets achetés et non l'avion au complet qui est parfois non utilisé à pleine capacité. En plus des économies considérables pour la Société des traversiers, la solution est permanente. Lors du retour du traversier tant souhaité, lorsque la météo ou autre situation amènera l'annulation du service, cette solution sera déjà en place sans aucun délai.

Nous désirons signifier aux décideurs que la solution actuelle cause aussi certains problèmes. Les passagers et travailleurs qui actuellement utilisent les vols réguliers se tournent vers les vols du traversier à 20 \$ par personne. Cette situation qui était temporaire et qui perdure amène une diminution de l'achalandage pour les transporteurs régionaux. Ceux-ci offrent déjà la desserte et le service et pourtant, ne sont pas sollicités.


L'Aéroport régional de Mont-Joli qui est un service essentiel est inquiet pour la population et désire un service durable et fiable. Nous sommes aussi sensibles aux dommages des compagnies qui offrent une desserte aérienne pour la population non seulement vers Baie-Comeau et Sept-Îles, mais vers toutes les destinations. Il est important que les transporteurs régionaux puissent continuer les dessertes après la période des traversiers, sans avoir subi une concurrence déloyale.

Soyez assurés que nous apprécions votre appui, votre écoute et votre collaboration. Veuillez accepter nos salutations distinguées.

Signé le 19 décembre 2019



Bruno Paradis  
Président de la Régie intermunicipale  
de l'Aéroport régional de Mont-Joli



Chantal Duchesne  
Directrice générale de l'Aéroport  
régional de Mont-Joli



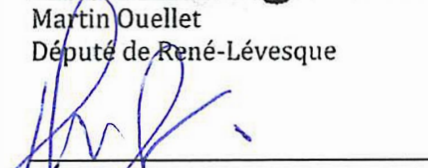
Pascal Bérubé  
Député de Matane-Matapédia



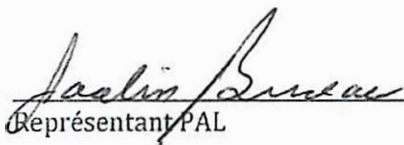
Martin Ouellet  
Député de René-Lévesque



Lorraine Richard  
Députée de Duplessis



Yani Gagnon  
Vice-président exécutif  
Pascan Aviation



Jean-Louis Bureau  
Représentant PAL